



COMMUNIQUE DE PRESSE

Un atelier de 3 séances pour favoriser le lien social et lutter contre l'isolement les lundis 13, 20 et 27 mars 2017 à Mont-Saint-Martin

Dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, pilotée par le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et l'Agence Régionale de Santé (ARS), des actions collectives de prévention destinées aux seniors sont mises en place.

L'association Brain Up, en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Mont-Saint-Martin et le service territorial Personnes âgées - Personnes handicapées du conseil départemental, propose ainsi à l'attention des seniors un atelier intitulé « Favoriser le lien social ».

L'atelier s'inscrit dans le programme « Avec l'âge, préservons davantage notre capital santé ». L'objectif est de faire prendre conscience de l'importance des relations sociales pour retarder la perte d'autonomie, encourager les solidarités de proximité et agir contre l'isolement. Le risque d'isolement peut toucher toutes les périodes de la vie mais s'avère plus présent avec l'avancée en âge.

Informations pratiques :

- L'atelier « Favoriser le lien social » se déroulera sur 3 séances qui auront lieu les lundis 13, 20 et 27 mars de 14h30 à 16h.
- Les séances auront lieu au centre socio-culturel Kriegel Valrimont (Médiathèque) à Mont-Saint-Martin.
- Les séances des lundis 13 et 20 mars auront pour thème « Ma place, mes rôles, mes cercles relationnels ».
- La dernière séance, intitulée « Vers une mise en pratique : découverte d'une activité », est prévue le lundi 27 mars. Elle sera consacrée à la découverte d'une activité ou d'une structure locale qui favorise le lien social. Cette rencontre est co-animée par Brain Up et par un partenaire local.

Cordialement,



Claire HENRY-TOFFOLI
Relations presse

Direction de la communication

☎ 03 83 94 52 76

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

✉ 48 esplanade Jacques-Baudot

CO 90019 / 54035 NANCY cedex

Le contenu de ce courriel et ses éventuelles pièces jointes s'adressent exclusivement à la personne destinataire. Si cet envoi ne vous est pas destiné, ou si vous l'avez reçu par erreur, merci de le renvoyer à l'émetteur et de le détruire.